

Marie Moret à madame Petit, 21 juin 1900

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (477r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Petit, 21 juin 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54811>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [21 juin 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Petit](#)

Lieu de destination 33, rue de Varenne, Paris

Description

Résumé Marie Moret répond à la lettre du 20 juin 1900 de madame Petit : elle n'est pas directrice de la Société du Familière, ne s'occupe d'aucune affaire administrative car elle gère exclusivement la publication du journal *Le Devoir* et renvoie sa correspondante vers Louis-Victor Colin pour répondre à sa question. Elle

indique toutefois que l'admission au Familistère est difficile pour une personne extérieure et que les places sont attribuées en priorité aux enfants des actuels employés.

SupportLe nom de la destinataire, « Petit », est manuscrit au crayon bleu sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Madame ».

Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Information](#)

Personnes citées

- [Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Gérard Hamelotière
21 juillet 1900

Madame, Petit

Je ne suis pas à l'aise
de la Société d'Améthyste,
je ne m'occupe que de la
terre mensuelle. Le terrain
(propriété toute personnelle).

La question dont vous
me parlez d'honneur de
m'intéresser, par votre
lettre du 20^e juillet, est un
report des besoins de
l'Administration pour faire
de la Société. Messieurs
Colin et Cie, Améthyste,
Gérard. (Diane)

Je ne m'occupe en rien
absolument d'aucun fait
administratif. La seule
chose que je puise sans
dire est que l'administration
dans le "souci" est très-
difficile pour les personnes
en dehors, les statuts
prescrivent qu'autant
que possible les places
doivent être données
aux enfants du titu-
laire actuel; et ceux-ci
s'attachent de très près à
respecter cette disposition.

Hamilotière agit
Madame, l'expression
de mes meilleures
sentiments

M. Gadon

477